

 <p>Groupe <b>ALAINÉ</b><sup>®</sup> ANYTHING ANYTIME ANYWHERE www.alaine.fr</p>	<b>Situations d'urgences</b> <b>SITE DE FAY</b> <b>EXPLOSIONS</b>	<b>Instruction</b> <b>UR FY 005</b>	<b>Version</b> <b>2</b>
---	---	--	----------------------------

## **Les risques des matières dangereuses transportées ou stockées.**

**L'explosion** peut être occasionnée par un choc avec production d'étincelles, par échauffement d'une cuve de produit volatil ou comprimé, ou par le mélange de plusieurs produits. L'explosion peut entraîner **un incendie** qui peut être aussi causé par l'échauffement anormal d'un organe du véhicule, un choc contre un obstacle, par l'inflammation accidentelle d'une fuite. La combustion propage un **nuage toxique** et cela à distance du lieu de l'accident. **La pollution** de l'atmosphère, de l'eau et du sol : elle a les mêmes causes que le nuage toxique. L'eau étant le milieu le plus vulnérable. Elle propage la pollution sur de grandes surfaces.

### **• Nature et localisation du danger**

#### **Externe**

**Véhicules routier matières Dangereuses**  
**A l'arrêt**  
**En déplacement**

#### **Interne**

**Véhicules routiers matières Dangereuses sur les aires de parking**

#### **Zones à risque (zone ATEX identifiée) :**

- **Arrivée d'alimentation en gaz de ville pour la chaudière (chaudière dépôt, aérotherme)**
- **Local de charge de batteries**

### **• Conduite à tenir en cas d'accident**

#### **➤ Explosion**

##### **○ Avant**

- **Connaître les gestes**
  - D'alerte
  - De regroupement
  - De confinement
  - D'évacuation

##### **▪ Garder**

- Les documents d'information qui vous ont été remis

	<b>Situations d'urgences SITE DE FAY EXPLOSIONS</b>	<b>Instruction UR FY 005</b>	<b>Version 2</b>
---	---	----------------------------------	----------------------

- **Pendant**  
**Si vous êtes témoin d'une explosion**
  - **Ne paniquez pas**
    - Donner l'alerte appel des pompiers **N° 18**
    - Préciser si possible le lieu exact, la nature du moyen impliqué, le nombre approximatif de victimes, la nature du sinistre
  - **Agir**
    - Rejoindre immédiatement un local
    - Se confiner dans ce bâtiment en bouchant les arrivées d'air, en arrêtant les ventilations et les climatisations
    - S'éloigner des portes et des fenêtres
    - Ecouter la radio
    - Eviter de téléphoner
    - Ne pas fumer
    - En cas d'irritation lavez-vous et si possible changer de vêtements
    - Ne sortir qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation
- **Après**
  - **Agir**
    - Aérer les pièces
    - Si il y a des victimes ne pas les déplacer (sauf incendie)

➤ **Explosion suivie d'incendie**  
*(Se reporter à la fiche « INCENDIE » des consignes générales des situations d'urgence)*

## • Déroulement de l'intervention

- Lorsqu'il y a risques d'explosion en externe:
  - Faire rentrer tout le personnel à l'abri dans les bâtiments
  - Eviter d'être près des portes et fenêtres, appliquer les consignes de confinement
  - Sortir lorsque l'autorisation a été donnée par la cellule QSE ou par la Direction
- Lorsqu'il y a risques d'explosion en interne bâtiment
  - Faire évacuer les lieux, en regroupant le personnel loin du lieu à risque si possible à l'abri de chute éventuelle de matériels et des émanations
- Donner l'alerte locale action d'une équipe de 1ère intervention ou/et externes (pompiers, SAMU, police ou gendarmerie).
- Vérifier s'il y a eu des victimes suite à l'explosion
- Si il y a des victimes ne pas les déplacer (sauf incendie)

	<b>Situations d'urgences SITE DE FAY EXPLOSIONS</b>	<b>Instruction UR FY 005</b>	<b>Version 2</b>
---	---	----------------------------------	----------------------

### **Incendie consécutif à une explosion**

- Combattre le feu issu d'une explosion avec les moyens de lutte contre l'incendie de l'entreprise et cela sans prendre de risques.
- Faire évacuer les lieux pour tous les personnels, en suivant le guide d'évacuation par service, le serre file d'évacuation vérifie que les lieux soient vides de personnels
- Faire évacuer les véhicules à proximité du lieu de l'incendie en fonction de l'intensité de celui-ci.
- Faire regrouper les personnels de l'entreprise par service au point de rassemblement (voir plan d'évacuation).
- Mettre un cordon de sécurité ou faire évacuer la zone si ce sont des matières dangereuses.
- Baliser et guider ou faire guider les moyens d'intervention de l'entrée de la société au sinistre.
- Donner les sources en eau (borne incendie, point de captage, RIA ... pouvant servir aux pompiers).
- Donner aux pompiers les informations techniques concernant les produits à risques (désignation des produits : inflammables, toxiques, explosifs, comburants...), les quantités approximatives.
- Donner la situation des personnels (manquants, blessés....)
- Aider les moyens de secours en fonction de leur demande.
- Prendre toutes les informations permettant d'établir un rapport sinistre au bénéfice des assureurs.
- Laisser les lieux intacts afin de ne perturber ni les enquêtes éventuelles ou les expertises.
- Après autorisation de la direction ou /et du responsable de service effectuer la dépollution de la zone sinistrée.
- **Prévenir l'inspection des installations classées**

### **• Plan de communication**

- **1/ Donner l'ALERTE en appuyant sur les coups de poings d'alarme**
- **2/ Alerter l'équipe de 1<sup>ère</sup> intervention**
- **3/ Alerter les **POMPIERS n° de téléphone 18 ou 112 par portable****
- **4/ Alerter la Direction**

	<b>Situations d'urgences SITE DE FAY EXPLOSIONS</b>	<b>Instruction UR FY 005</b>	<b>Version 2</b>
---	---	----------------------------------	----------------------

## ○ **Rôles et les responsabilités de chacun**

- **Tous les personnels** de l'entreprise, quelque soit le niveau de responsabilités doivent se sentir concernés dans un soucis de sauvegarde des personnes, des biens et des bâtiments en donnant l'alerte et en essayant **de combattre le feu donnant suite à une explosion** en fonction de l'importance des feux et des moyens dont ils disposent.
- **L'équipe de 1<sup>ère</sup> intervention** nommément désignée se doit d'intervenir au plus vite dès le déclenchement de l'alerte en utilisant les moyens de lutte contre l'incendie en dotation sur chaque site.
- Les guides et serres file d'évacuation nommément désignés doivent appliquer les consignes établies.
- Chaque **responsable de cellule ou de bureau ou d'unité de travail** doit être à même de prendre en compte la lutte contre l'incendie et cela en fonction du type et de l'importance de celui-ci, et cela dans l'attente des moyens de l'entreprise avant l'arrivée des pompiers.
- **Le responsable de service** est responsable de la formation des personnels et de la prise en compte générale des opérations lors du déclenchement lors d'une explosion suivie d'un incendie en attendant l'intervention des pompiers. Ils sont aussi responsables des actions à mener pour la sauvegarde des lieux en vue des enquêtes ou expertises qui seront effectuées.
- **Responsabilité de la Direction** dans la **politique de lutte contre l'incendie** au sein de l'entreprise.

## ● **Description des équipements d'intervention et des systèmes de communication**

- **Equipements d'intervention**
  1. Extincteurs et RIA (selon fiche incendie)
- **Moyens de premier secours**
- **Systèmes de communication**
  - Téléphone
  - Système d'alarme incendie

	<b>Situations d'urgences SITE DE FAY EXPLOSIONS</b>	<b>Instruction UR FY 005</b>	<b>Version 2</b>
---	---	----------------------------------	----------------------

## • Impacts QSE

### ○ Impact sur l'EAU :

1. **Origine : le ou les produits origine de l'explosion puis par l'intermédiaire des eaux de traitement lors de la lutte contre l'incendie avec les moyens d'extinction (poudre, additif...), les hydrocarbures, les ingrédients, les composants divers liquides ou solides atteints ou non atteints par les effets de l'incendie.**
2. Les non maîtrises : débordement des fossés de rétention, débordement des collecteurs, mélange de produits dangereux aux eaux d'écoulement, incapacité de blocage de tout type de produits dangereux
3. Moyens de maîtrise : séparateur hydrocarbure, bassin de rétention, collecte des eaux collectives locales (vannes de barrage).

### ○ Impact sur l'AIR

1. Origine : combustions de tous les types de produits solides ou liquides
2. Aucun moyen de maîtrise

### ○ Impact sur le SOL

1. Origine : écoulement de différents produits incendiés, liés aux moyens d'extinction incendie, en ayant un impact sur le sol
2. Moyens de maîtrise : sol à base d'enrobé ou de béton avec des voies d'écoulement, bassin de rétention, séparateur hydrocarbure.
3. Les non maîtrises : sols endommagés du fait des hautes températures des feux altérant leur capacité d'imperméabilité

### ○ Impact sur les SOUS-SOL

1. Origine : suite à l'incendie, les infiltrations suite à la pollution des sols (voir ci-dessus)
2. Moyens de maîtrise : dépendant des moyens de maîtrise impliqués dans la sauvegarde des sols (voir ci-dessus)

### ○ DECHETS

1. Origine : Déchets post explosion et incendie, déchets liquides ou solides
2. Moyens de maîtrise : mise en place du tri des déchets

	<b>Situations d'urgences SITE DE FAY EXPLOSIONS</b>	<b>Instruction UR FY 005</b>	<b>Version 2</b>
---	---	----------------------------------	----------------------

## • Remise en état après accident

- Nettoyer la zone polluée consécutive à un incendie après autorisation donnée par la Direction ou le responsable de service (et cela après expertise ou enquête si nécessaire)
- Remettre en condition les moyens de lutte contre l'incendie (extincteurs, RIA, évacuateurs de fumées), ouvrir la vanne de barrage
- Effectuer l'analyse de l'efficacité de la diffusion d'alerte, d'évacuation et des communications avec les moyens de secours
- Etablir l'arbre des faits du sinistre
- Etablir les rapports d'accident ou de sinistre
- Mettre en place des actions d'amélioration selon les résultats de l'étude des faits et éventuellement des résultats des analyses des experts.

 <p>Groupe <b>ALAINÉ</b> ANYTHING ANYTIME ANYWHERE www.alaine.fr</p>	<p align="center"><b>Situations d'urgences SITE DE FAY EXPLOSIONS</b></p>	<p align="center">Instruction <b>UR FY 005</b></p>	<p align="center">Version 2</p>
---	---	--	-------------------------------------

## Consignes de sécurité « Explosion »

- **Avant**
  - Connaître les gestes
    - D'alerte
    - De regroupement
    - De confinement
    - D'évacuation
  - **Garder**
    - Les documents d'information qui vous ont été remis
- **Pendant**  
**Si vous êtes témoin d'une explosion**
  - **Ne paniquer pas**
    - Donner l'alerte appel des pompiers **N° 18**
    - Préciser si possible le lieu exact, la nature du moyen impliqué, le nombre approximatif de victimes, la nature du sinistre
  - **Agir**
    - Rejoindre immédiatement un local
    - Se confiner dans ce bâtiment en bouchant les arrivées d'air, en arrêtant les ventilations et les climatisations
    - S'éloigner des portes et des fenêtres
    - Ecouter la radio
    - Eviter de téléphoner
    - Ne pas fumer
    - En cas d'irritation lavez-vous et si possible changer de vêtements
    - Ne sortir qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation
- **Après Agir**
  - Aérer les pièces
  - Si il y a des victimes ne pas les déplacer (sauf incendie)

### ➤ **Explosion suivie d'incendie**

**(Se reporter à la fiche « INCENDIE » des consignes générales des situations d'urgence)**

